

Relevé de décisions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jeudi 11 juin 2026

St-Yrieix-la-Perche

Membres actifs présents (à voix délibérative) (18) :

M. Alain BREZAUDY, Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Châlus ; **Mme Aurore-Alexandra CASTELLACI**, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et conseillère municipale à St-Yrieix-la-Perche ; **Mme Christiane CELERIER**, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et conseillère municipale à St-Yrieix-la-Perche ; **M. Jean-Luc CELERIER**, Représentant du conseil de développement ; **M. William COLAS**, Représentant du conseil de développement ; **M. Patrick DARY**, Président de la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et conseiller municipal à St-Yrieix-la-Perche ; **Mme Christine DE NEUVILLE**, Vice-Présidente de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh ; **M. Philippe DEVARISSIAS**, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Janailhac, Vice-Président de la Fédération Châtaigneraie Limousine ; **M. Emmanuel DEXET**, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant ; **M. Marc DITLECADET**, Président de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de St-Germain-les-Belles ; **M. Éric DUPONT**, Conseiller communautaire à la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix, Président de la Fédération Châtaigneraie Limousine ; **Mme Véronique DE FERLUC**, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Val de Vienne et adjointe au maire de St-Priest-sous-Aixe ; **M. Sébastien FISSOT**, Président du conseil de développement ; **Mme Nathalie GRENOUILLET**, Vice-Présidente de la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de La Meyze ; **Mme Bernadette LACOTE**, Conseillère communautaire à la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Pageas ; **Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT**, Vice-Présidente de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de St-Genest-sur-Roselle ; **Mme Martine POTTIER**, Représentante du conseil de développement ; **M. Philippe SUDRAT**, Vice-Président de la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire de Coussac-Bonneval, Trésorier de la Fédération Châtaigneraie Limousine.

Pouvoirs (2) :

M. Jean-Louis GOUDIER, Représentant du conseil de développement ; pouvoir donné à M. Sébastien FISSOT

M. Gaëtan GOUILLLOUX, Vice-Président de la communauté de communes du Val de Vienne et maire de Jourgnac ; pouvoir donné à Mme Véronique de Ferluc

Membres associés présents (sans voix délibérative) (14) :

M. François BOISSERIE, Maire de Gandon et conseiller départemental de la Haute-Vienne ; **M. Bernard DELOMENIE**, Maire de St-Priest-Ligoure ; **M. Jean-Louis DUBOIS**, Maire de Magnac-Bourg ; **M. Frédéric EYMERY**, Adjoint au maire du Chalarud ; **M. Laurent GORYL**, Maire de St-Yrieix-la-Perche ; **Mme Chloé LEGRAND**, Déléguée territoriale à la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne ; **Mme Nathalie MAZEROLAS**, Adjointe au maire de St-Hilaire-les-Places ; **M. Guy MONTET**, Maire de Meuzac ; **M. Christophe OLIVIER**, Conseiller municipal à Ladignac-le-Long ; **M. Thierry PONTOIZEAU**, Conseiller municipal à Rilhac-Lastours ; **Mme Catherine REBEIX**, Adjointe au maire de Rilhac-Lastours ; **Mme Sylvie ROUX**, Maire de Glanges ; **M. Alain SAUTOUR**, Adjoint au maire de Magnac-Bourg ; **Mme Marie-Hélène TESSIER**, Conseillère municipale à Pierre-Buffière.

Autres participants présents (sans voix délibérative) (11) :

Mme Sylvie ACHARD, Conseillère départementale de la Haute-Vienne ; **M. Antonin BOYER**, Membre du collectif « Bon Sens Paysan » ; **Mme Isabelle BRIQUET**, Sénatrice de la Haute-Vienne ; **Mme Patricia CHOUSSEAU**, Présidente de l'association « Chalarud initiatives » ; **M. Paul-Etienne COLIN**, Commissaire aux comptes au cabinet FIDECO ; **Mme Lydie DELAUNAY**, Directrice France Travail St-Yrieix-la-Perche ; **M. Daniel DESCHAMPS**, Administrateur à la Mutualité Sociale Agricole du Limousin ; **M. Daniel FAUCHER**, Président d'honneur de la Fédération Châtaigneraie Limousine ; **Mme Chloé GABILLAUD**, Expert-comptable - SARL ACELIM ; **M. Claude MOURET**, Vice-Président de l'office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne ; **Mme Nadine TOSTAIN**, Association « T.Calpp » à St-Yrieix-la-Perche.

Membres présents de l'équipe technique FCL (4) :

Mme Emmanuelle BONNET, Chargée de mission ; **M. Jérôme CHINN**, Directeur-adjoint ; **Mme Isabelle DUMAS**, Directrice ; **Mme Nathalie MARTINS-LOPES**, Assistante administrative.

Excusés (32) :

M. René ARNAUD, Vice-Président de la communauté de communes du Val de Vienne et maire d'Aixe-sur-Vienne, Secrétaire de la Fédération Châtaigneraie Limousine ; **M. Jacques BARRY**, Maire de Rilhac-Lastours ; **M. Philippe BARRY**, Président de la communauté de communes du Val de Vienne et maire de St-Priest-sous-Aixe ; **Mme Valérie BAYLE-AUMAITRE**, Membre du Conseil de développement ; **Mme Florence BELAIR**, Maire de Les Cars ; **M. Hervé BERNARD**, Maire de Séreilhac ; **Mme Marie-Claude BEYRAND**, Vice-Présidente de la communauté de communes du Val de Vienne et maire de Beynac ; **Mme Josette BOSSELUT**, Association « Les Amis de la Tour » à Château-Chervix ; **Mme Anne-Marie CAMPION**, Représentante du conseil de développement ; **M. Gérard CHAMINADE**, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire

de Lavignac ; **M. Francis COMBY**, Vice-Président du Conseil Départemental de la Corrèze ; **M. Stéphane DELAUTRETTE**, Député de la Haute-Vienne ; **Mme Marion DESBORDES**, Conseillère en développement des territoires à la Mutualité Sociale Agricole du Limousin ; **Mme Marie-Caroline DOUVION**, Directrice de la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne ; **Mme Aurélie GARREAU**, Directrice du Pôle tourisme à la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne ; **Mme Edith GOUDARD**, Chargée de mission à l'association « Mob'in Nouvelle-Aquitaine » ; **M. Guillaume GUERIN**, Président de la communauté urbaine Limoges Métropole ; **Mme Séverine HOSTEIN**, Tiers-lieu « Lulu la coussacoise » ; **M. Patrick LABRUNE**, Conseiller communautaire à la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Pierre-Buffière ; **Mme Isabelle LAVAUD**, Domaine du Moulin Authier à Coussac-Bonneval ; **M. Jean-Claude LEBLOIS**, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne – représenté par M. François BOISSERIE ; **Mme Armelle LE BRUN**, Directrice Déléguée territoriale à la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne – représentée par Mme Chloé LEGRAND ; **Mme Karine LEGOUPIL**, Chargée de mission vie associative / Co-animatrice Guid'Asso 87 à la Fédération des œuvres laïques de la Haute-Vienne ; **M. David MILLIER**, Accompagnateur référent à la Coopérative d'Activité et d'Emploi « Oxalis » ; **Mme Annick MORIZIO**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **Mme Lou MORRIET**, Coordinatrice PCAET au Syndicat, Energies Haute-Vienne ; **Mme Camille NANCY**, Expert-comptable – SARL ACELIM ; **Mme Lou PERICAT**, Directrice de l'association « LIESS87 » ; **Mme Marie-Laure PITEL**, Déléguée départementale à la vie associative, DSDEN de la Haute-Vienne – SDJES ; **Mme Monique PLAZZI**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **M. Fabien TRINDADE**, Maire de La Porcherie ; **Mme Laurence TRUFIER**, Hébergeur touristique à St-Hilaire-les-Places.

Nombre de membres actifs : 26

Votants présents (18) ou représentés (2) : 20

Quorum (25% des membres de l'assemblée générale) : 17

Nombre de membres actifs et associés présents (29) et nombre de membres actifs représentés (2) : 31

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération Châtaigneraie Limousine s'est réunie le jeudi 11 juin 2026 à l'espace Ferraud à St-Yrieix-la-Perche, sous la présidence de M. Éric DUPONT, Président, qui ouvre la séance à 18h15.

Le quorum étant respecté, l'assemblée peut délibérer valablement.

M. le Président accueille les participants et remercie la commune de St-Yrieix-la-Perche pour la réception de cette assemblée générale. Il donne la parole à M. le Maire de St-Yrieix-la-Perche pour un mot de bienvenue et une présentation brève de la ville.

M. le Président indique que les nouveaux administrateurs de la Fédération Châtaigneraie Limousine se sont réunis en conseil d'administration le 28 mai dernier et ont élu un nouveau bureau. Il leur adresse une nouvelle fois ses remerciements pour leur confiance ayant conduit à sa réélection à la fonction de Président de l'association. Il rappelle ensuite succinctement les rôles et le fonctionnement de la Châtaigneraie Limousine.

I - RAPPORT MORAL

M. le Président évoque tout d'abord la montée en puissance des démarches territoriales thématiques animées par la Châtaigneraie Limousine :

- inclusion et accessibilité : relance du label d'Etat « Tourisme et Handicap », en partenariat avec la SPL (Société Publique Locale) « Terres de Limousin », et préparation d'un programme ambitieux de formation pour les acteurs du territoire ;
- ESS (Economie Sociale et Solidaire) : poursuite de l'appui aux porteurs de projets et émergence d'une dynamique de coopération économique territoriale ;
- mobilités : consolidation du service de l'association pour la location solidaire de véhicules et premiers investissements et/ou réflexion des communautés de communes pour des services de mobilité locale.

Il souligne que la vitalité de ces démarches territoriales ne serait pas la même sans l'appui du programme européen local Châtaigneraie Limousine puisque celui-ci finance aussi bien l'ingénierie que des projets contribuant au rayonnement des thématiques concernées. Réciproquement, il mentionne que ces démarches favorisent une mobilisation soutenue des crédits européens.

Il observe ensuite que le programme européen local, en adéquation avec les besoins du territoire, est d'ores et déjà victime de son succès (70% de l'enveloppe de crédits fléchée au 31/12/2025).

Il rappelle que le contrat de territoire avec la Région Nouvelle-Aquitaine est également essentiel pour le financement de l'ingénierie de la Châtaigneraie Limousine et des projets locaux. Il ajoute qu'un nouveau contrat se préparera prochainement.

M. le Président évoque brièvement 2026 qui a vu un renouvellement de la gouvernance de la Châtaigneraie Limousine. Il note qu'un double défi attend la Châtaigneraie Limousine :

- se faire connaître et reconnaître comme un outil de coopération et mutualisation entre communautés de communes ;
- garder le cap dans un contexte global d'incertitudes et de baisses de subventions.

Par ailleurs, il remercie les quatre communautés de communes membres de la Châtaigneraie Limousine pour leur confiance et leur engagement. Il ajoute que pour la deuxième année consécutive, les comptes annuels de l'association se clôturent avec un excédent.

En conclusion, M. le Président remercie l'équipe ainsi que les partenaires techniques et financiers de la Châtaigneraie Limousine.

I - RAPPORT D'ACTIVITES 2025, ORIENTATIONS 2026

M. le Président fait un point sur la vie de l'association puis fait ressortir les points saillants du bilan 2025¹ et des orientations 2026 sur les différentes missions de la Châtaigneraie Limousine :

- communication ;
- programme européen local ;
- inclusion et accessibilité pour tous ;
- Economie Sociale et Solidaire (ESS) ;
- mobilités ;
- contrat de territoire avec la Région.

A l'évocation de la mission « Inclusion et accessibilité pour tous », M. le Président indique que lors du conseil d'administration du 28 mai dernier, Mme Véronique DE FERLUC a été désignée, à l'unanimité, administratrice référente sur cette thématique. Il ajoute qu'à la fin de cette réunion, M. Sébastien FISSOT a fait part de son intérêt pour être administrateur référent, aux côtés de Mme Véronique DE FERLUC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée générale désigne M. Sébastien FISSOT comme administrateur référent en binôme avec Mme Véronique DE FERLUC sur la thématique de l'inclusion et d'un accès équitable aux activités et services pour les personnes en situation de handicap.

Plusieurs élus soulignent l'importance des problématiques de mobilité en milieu rural et l'intérêt du service de location solidaire de véhicules.

Comme évoqué lors du dernier conseil d'administration, M. le Président mentionne que pour son service de location solidaire de véhicules, la Fédération Châtaigneraie Limousine a besoin de renouveler une partie de son parc de scooters qui est vieillissant et souffre de la multi-utilisation. Il indique que l'association envisage l'acquisition de six scooters thermiques pour un coût estimé à 12 630 € TTC. Il ajoute qu'une demande de financement à hauteur de 80% pourrait être sollicitée auprès de l'Etat au titre du pacte local des solidarités, dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Certains élus s'inquiètent d'une possible baisse des financements publics, en particulier des fonds européens FSE+ (Fonds Social Européen) pour ce service.

¹ Le document de séance peut être fourni sur demande.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée générale :

- **approuve le projet d'acquisition de six nouveaux scooters thermiques pour le service de location solidaire de véhicules de la Fédération Châtaigneraie Limousine ;**
- **donne pouvoir au Président pour valider le plan de financement définitif de cette acquisition.**

L'expérimentation « TZCLD (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée) » est évoquée. Des élus regrettent qu'elle n'ait pas pu voir le jour en Châtaigneraie Limousine et formulent le souhait d'avoir un retour d'expérience du territoire Monts et Barrages.

M. le Président indique qu'un contact sera pris en ce sens avec le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Monts et Barrages.

M. Patrick DARY fait état des travaux du CLPE (Comité Local Pour l'Emploi) qu'il co-préside. Il souhaiterait solliciter un financement auprès de l'Etat afin que davantage d'actions voient le jour en Châtaigneraie Limousine.

M. le Président met aux voix le rapport d'activités 2025 de l'association.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée générale adopte le rapport d'activités 2025 de l'association.

II - RAPPORT FINANCIER 2025

1. Activité financière 2025

M. le Président cède la parole à M. Philippe SUDRAT, Trésorier de la Châtaigneraie Limousine.

M. le Trésorier indique que les comptes 2025 ont été arrêtés en conseil d'administration du 17 février 2026 et présentent un excédent (40 772 €) pour la seconde année consécutive après deux exercices déficitaires. Il ajoute que cette tendance correspond à la restructuration du fonctionnement de l'association (licenciements, mesures d'économie) opérée en 2023.

Il explique que l'excédent s'explique par des charges légèrement inférieures au prévisionnel (-4%) mais surtout par des produits supérieurs en raison de la comptabilisation de subventions européennes liées à des exercices antérieurs. Il mentionne qu'en 2025, ont été signées les conventions pour l'animation générale 2024 du programme européen, l'animation « Mobilité » 2023-2024 et l'animation « Inclusion et accessibilisation » 2024, ce qui représente un montant de 94 212 € (sous réserve des résultats de l'instruction des demandes de paiement).

Il indique aussi que la comptabilisation des subventions fléchées sur les années 2023 et 2024 compense l'absence de signature au 31 décembre 2025 des conventions liées aux animations thématiques 2025 « Mobilité », « ESS (Economie Sociale et Solidaire) » et « Inclusion et accessibilisation » qui représenteraient un total de crédits européens estimé à 46 202 € (montant inscrit au budget prévisionnel 2025).

Enfin, M. le Trésorier observe qu'en lien avec les résultats déficitaires des années antérieures et malgré des réserves en hausse, la trésorerie reste fragile et dépendante des versements de subventions, souvent regroupés sur une même période.

Compte de résultat 2025

CHARGES		PRODUITS	
Achats non stockés (dont prestations d'études...)	3 496	Prestations de service	13 925
Services extérieurs (dont locations immobilières et mobilières, assurances...)	47 171	Subventions d'exploitation	243 043
Autres services extérieurs (dont communication, comptabilité...)	19 289	Cotisations	100 856
Taxes (taxes sur les salaires, contribution formation)	942	Produits financiers	1 711
Salaires et gratifications	174 559	Produits exceptionnels et divers	4
Charges sociales	68 858		
Dotations aux amortissements, autres charges et charges exceptionnelles	4 452		
TOTAL	318 767	TOTAL	359 539
Solde créditeur	40 772	Solde débiteur	
TOTAL Général	359 539	TOTAL Général	359 539

Bilan 2025

ACTIF		PASSIF	
	Net	Fonds associatif et réserves	203 562
Immobilisations (matériel bureaux, transport, mobilier)	3 987	<i>dont résultat de l'exercice</i>	+40 772
Créances (dont produits à recevoir)	225 709	Emprunts	66 667
Disponibilités	106 391	Dettes fournisseurs	9 724
Compte de régularisation (Charges constatées d'avances)	401	Dettes autres	27 047
		Produits constatés d'avance	29 488
TOTAL	336 488	TOTAL	336 488

Cette présentation n'appelle aucune observation, ni remarque.

M. le Président remercie MM. Fabrice GERVILLE-REACHE et Philippe SUDRAT, respectivement ancien Trésorier et nouveau Trésorier de l'association. Il remercie également Mmes Chloé GABILLAUD et Camille NANCY pour la tenue des comptes de l'association.

2. Rapport du Commissaire aux comptes

M. le Président rappelle que lors de sa séance du 13 juin 2023, l'assemblée générale a retenu le cabinet FIDECO AUDIT pour une mission de commissariat aux comptes pour six exercices (2023 à 2028). Il donne la parole au représentant de ce cabinet, M. Paul-Etienne COLIN.

M. Paul-Etienne COLIN donne lecture de son rapport et de sa conclusion :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Fédération de la Châtaigneraie Limousine » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06 complété du règlement ANC n°2023-03.

Concernant les conventions réglementées, il donne lecture de la conclusion du rapport spécial : « nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article 612-5 du code de commerce. »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée générale :

- **constate que :**
 - o le montant des réserves au 31/12/2025 s'élève à 361 300,52 €,
 - o le montant du report à nouveau au 31/12/2025 est de -198 510,23 €,
 - o l'exercice comptable clos au 31/12/2025 présente un excédent de 40 772,56 € ;
- **approuve les comptes annuels 2025 de l'association ;**
- **affecte l'intégralité du résultat, à savoir 40 772,56 €, en report à nouveau, conformément à la proposition du conseil d'administration ;**
- **donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.**

III - FINANCES 2026

1. Budget prévisionnel 2026

M. le Président rappelle que les orientations budgétaires 2026 ont été présentées et approuvées en conseil d'administration le 17 février 2026.

Il observe que le budget est équilibré pour la troisième année consécutive après quatre prévisionnels déficitaires comblés par des reprises sur réserves (de 2020 à 2023).

DÉPENSES	
Achat (études, prestations, investissements)	32 883
Fournitures administratives	1 000
Services extérieurs (dont assurances et entretien véhicules plateforme, loyers, déplacements, taxes...)	68 178
Salaires, charges et gratifications	241 600
Amortissements	2 800
Cotisations / budget du conseil de développement	3 739
Co-financement projets Leader	5 000
TOTAL	355 200

RECETTES	
Subventions d'exploitation	238 331
Europe (FEDER/FEADER) : animation générale et thématique	108 707
Europe (FEDER/FEADER) : actions	17 420
Europe (FSE)	35 863
Etat	7 107
Région	50 167
Département	13 067
MSA	2 000
Pôle Emploi	4 000
Cotisations	100 856
Prestations de service (location scooters)	10 500
Autres produits (Transferts de charges d'exploitation et produits financiers, de gestion courante et exceptionnels, subventions sur amortissements)	5 513
TOTAL	355 200

2. Cotisations intercommunales 2026

M. le Président mentionne que les cotisations proposées pour l'exercice 2026 restent inchangées par rapport aux exercices 2024 et 2025, et se répartissent comme suit :

Communauté de communes	Cotisation 2026
Briance Sud Haute-Vienne	14 526,92 €
Pays de Saint-Yrieix	23 986,05 €
Pays de Nexon - Monts de Châlus	25 937,28 €
Val de Vienne	36 405,27 €
Total	100 855,52 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'association ainsi que le montant des cotisations intercommunales pour l'année 2026.

IV - INTERVENTION DU COLLECTIF BSP (BON SENS PAYSANS) EN LIEN AVEC LA DEMARCHE TERRITORIALE « MOBILITES » DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

M. le Président remercie M. Antonin BOYER, membre du collectif BSP (Bon Sens Paysan) d'avoir accepté notre invitation.

M. Antonin BOYER présente le projet de RER (Réseau Express Régional) Périgord-Limousin (cf. support en annexe) pour une mobilité facilitée, partagée et durable. Il souligne le soutien précieux de la Châtaigneraie Limousine depuis le démarrage du projet. Il évoque les objectifs du mandat pour l'avancement de ce projet :

- la labellisation « SERM (Service Express Régional Métropolitain) » ;
- la défense d'une convention TER (Train Express Régional) favorable ;
- l'expérimentation d'une première ligne avec mise en place de haltes ferroviaires dans la ville de Limoges et son agglomération ;
- la transformation des gares en hubs de mobilité.

L'assemblée salue cette intervention qui se prolonge par de nombreux échanges.

M. Emmanuel DEXET évoque que des études ont été conduites par les communes de Bussière-Galant et de Nexon dans une perspective de transformation de leur gare.

L'assemblée souhaite que la Fédération Châtaigneraie Limousine puisse organiser une démarche de soutien politique à ce projet auprès des élus de son territoire.

VI – QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, la séance est clôturée à 20h00.

Un buffet est offert aux participants pour clôturer ces moments d'échanges.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.
Fait à Nexon, le vendredi 10 juillet 2026.

M. le Président,
Éric DUPONT.


**FÉDÉRATION
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**
6 Place de l'église
87800 NEXON



TramTrain
LIMOUSIN



RÉCONCILIIONS
VILLES &
TERRITOIRES

Collectif Bon Sens Paysan (BSP) – Qui sommes nous?

- Fondé en 2014
- Statut associatif depuis février 2015
- Bureau d'étude citoyen territorial
- Démarche indépendante et bénévole
- Recherches et actions autour de la mobilité territoriale et l'aménagement local
- Plus de 200 adhérents physiques et moraux



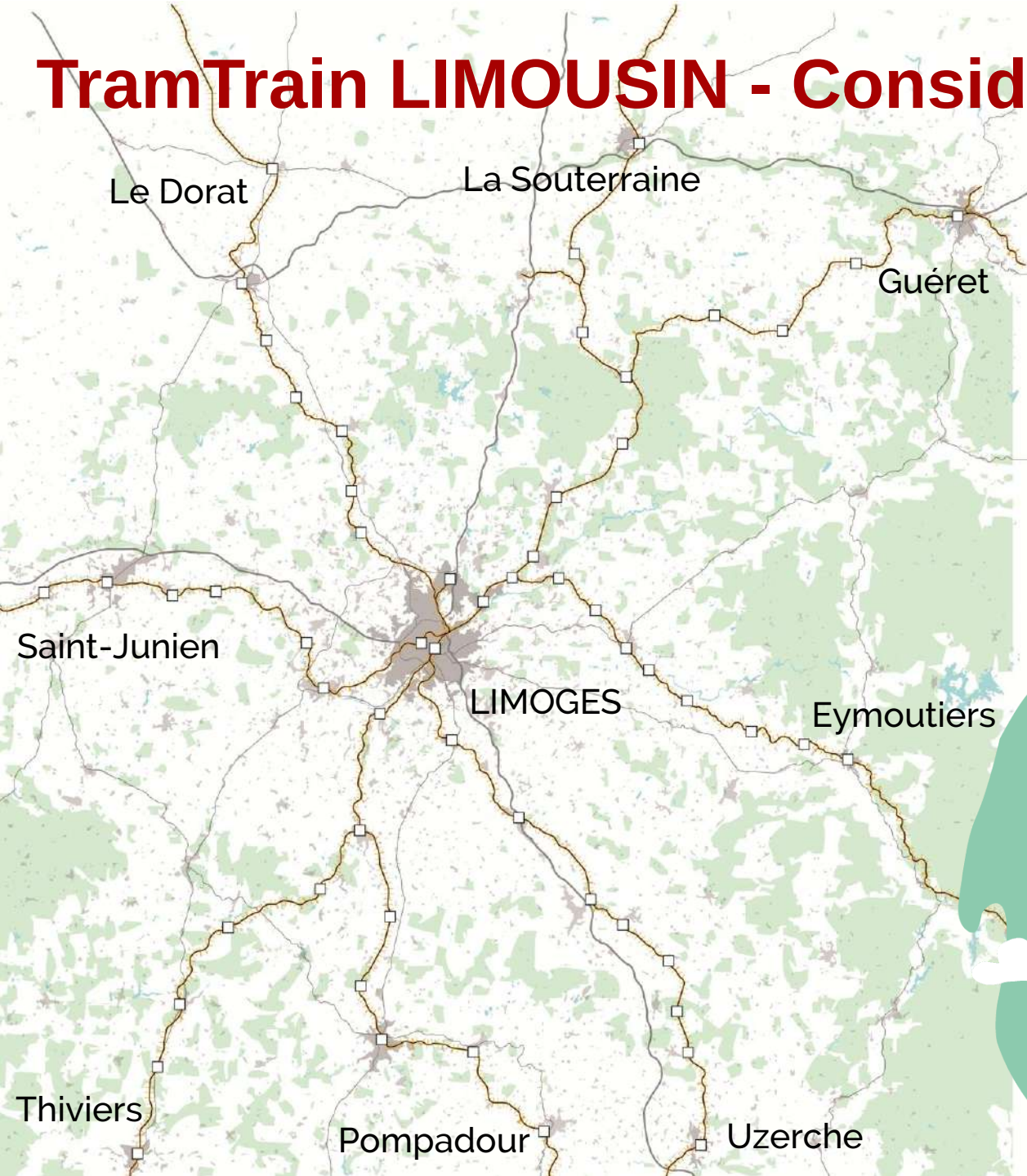
// AG CHATAIGNERAIE // JUIN 2026 //



RAPPEL DE LA DEMARCHE

**Du Tram-Train Limousin au Réseau Express Rural
(RER) Périgord-Limousin**

TramTrain LIMOUSIN - Considérer le bassin de vie



- Une étoile ferroviaire parmi les plus denses de France
- Un rayon de 60 km autour de Limoges, ville centre
- Un bassin de vie de plus de 435 000 personnes
- 96% de la population à moins de 10 km du réseau ferré
- 16 000 logements vacants à proximité immédiate du réseau



TramTrain LIMOUSIN – Refondre l’exploitation des TER

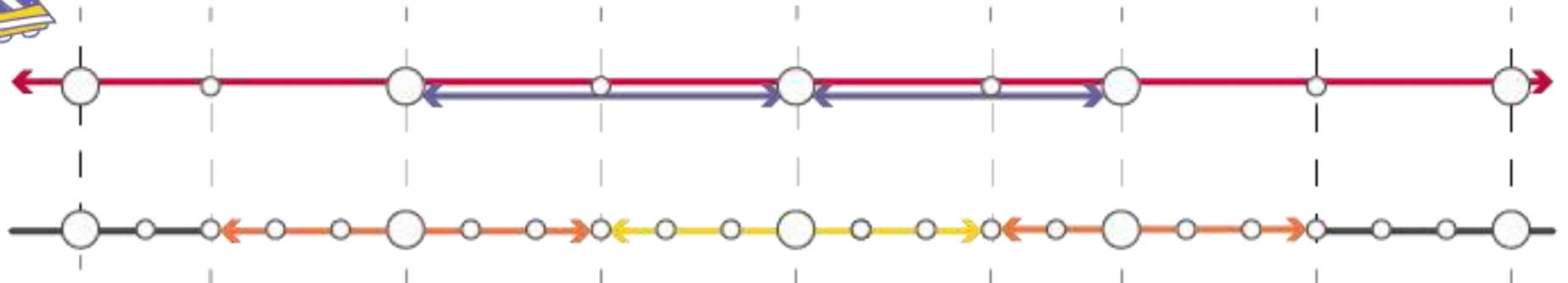
De 1 à 3

niveaux de
dessertes
ferroviaires



TER Actuels : Equation insoluble entre besoin de vitesse et desserte de toutes les gares.

Trains Express Régionaux : DIRECT Rapides et territoriaux : de ville à ville



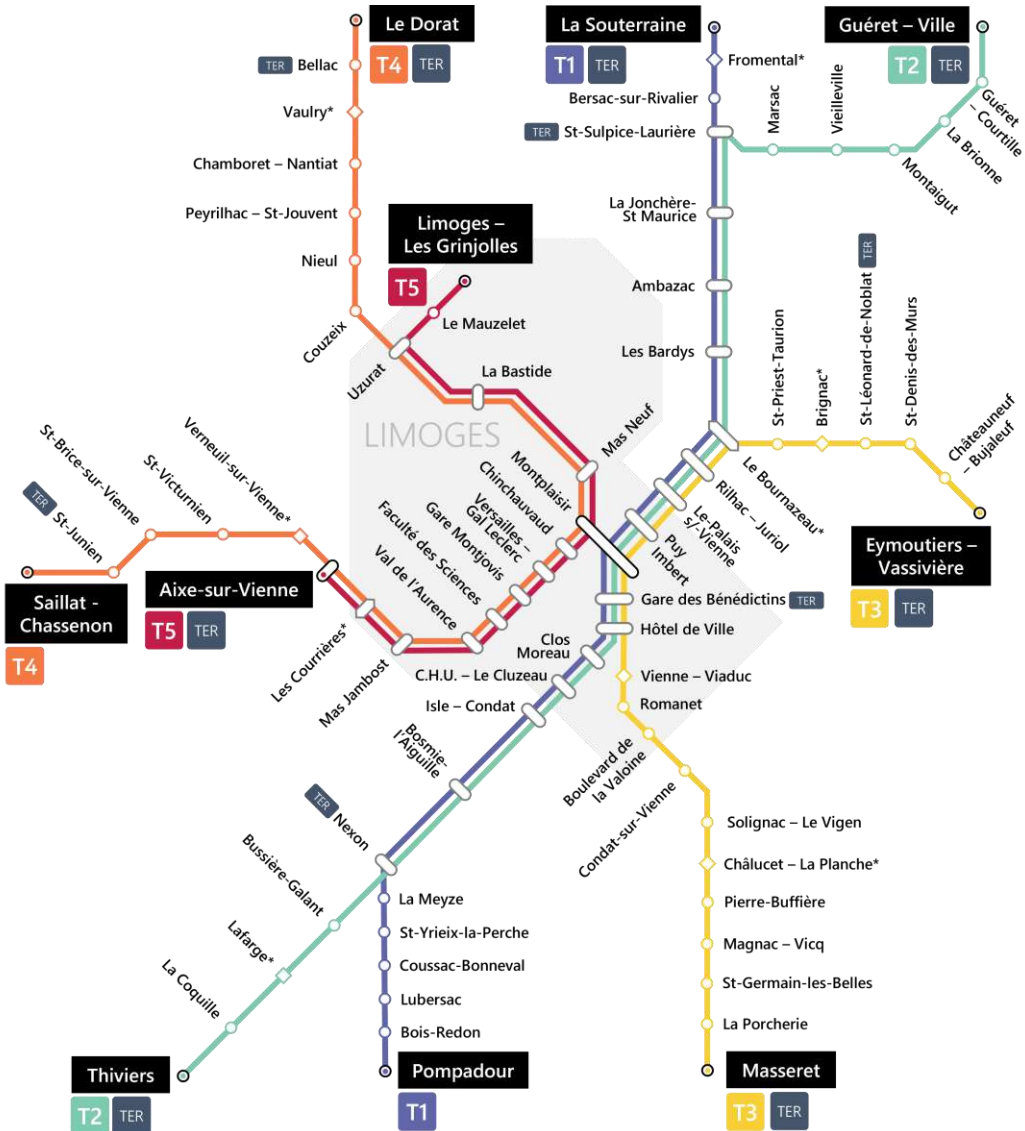
Navettes locales – Dessertes fines rurale et urbaine par étoile ferroviaire



// AG CHATAIGNERAIE// JUIN 2026 //



L'étoile de Limoges – Priorité au réseau ferroviaire

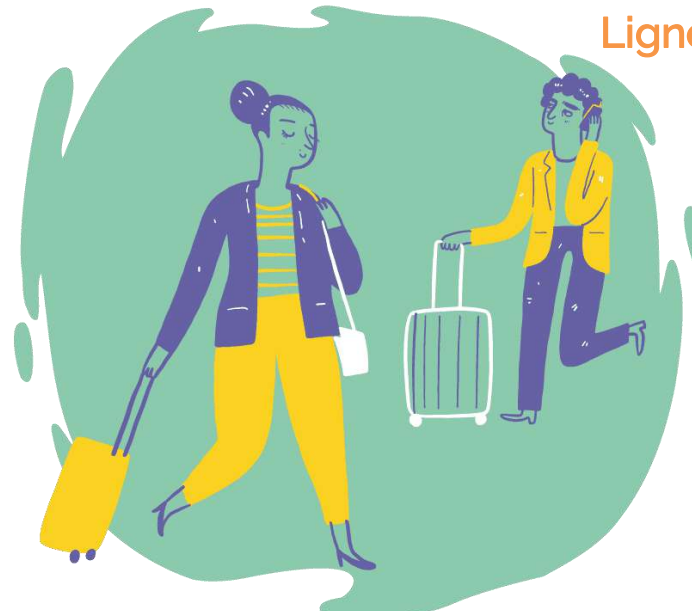


- Réorganisation des lignes
- Développement de l'infrastructure
- Création des haltes nouvelles

50
Gares existantes

5
Lignes en navettes

23
sites identifiés pour de nouvelles stations urbaines



* : Desserte à certains horaires uniquement

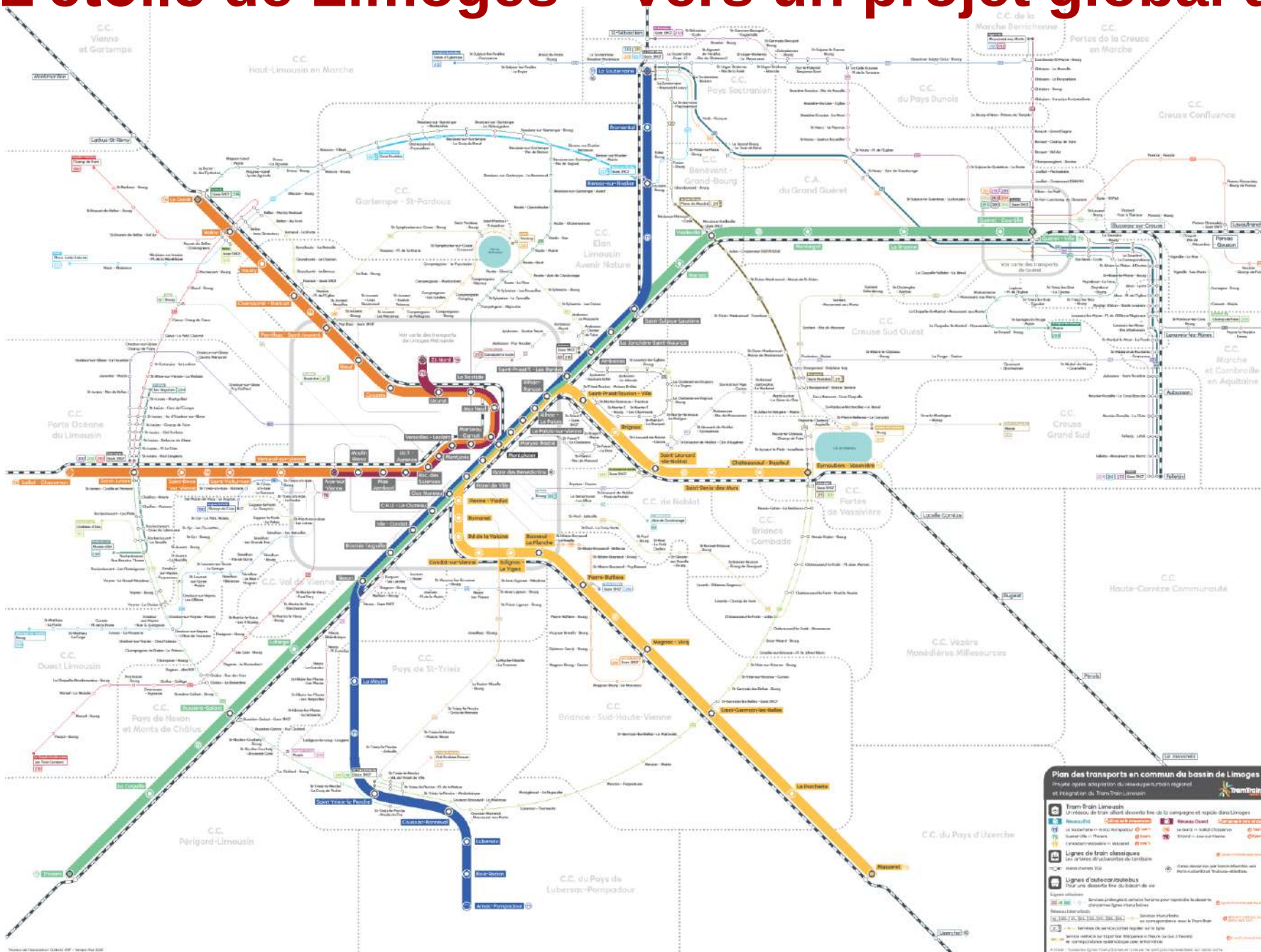
TER : Desserte TER directe à certains horaires. Origine/Destination : Gare des Bénédictins

L'étoile de Limoges – Vers un projet global de mobilité

- Organiser l'offre de mobilités à partir du ferroviaire
- Renforcement des trains (service, cadence et fréquence)
- Refonte des lignes de cars et bus région, compris scolaires
- Services complémentaires (covoiturage, autopartage, etc.)
- Modes actifs à partir des gares et points d'arrêts

96 %

De la population départementale
Couverte en TC
(Réseau région et STCL)



[illegible]

-
- A stylized illustration of a woman with long, wavy purple hair, wearing a blue blazer over a white top and a yellow skirt. She is running to the right, carrying a yellow briefcase in her right hand and several sheets of paper in her left. A yellow train is visible in the background.





Imaginez
les haltes ferroviaires
de demain.

Concours national
Architecture & Urbanisme

Candidatures ouvertes aux étudiants & jeunes pros

2025 > 2026

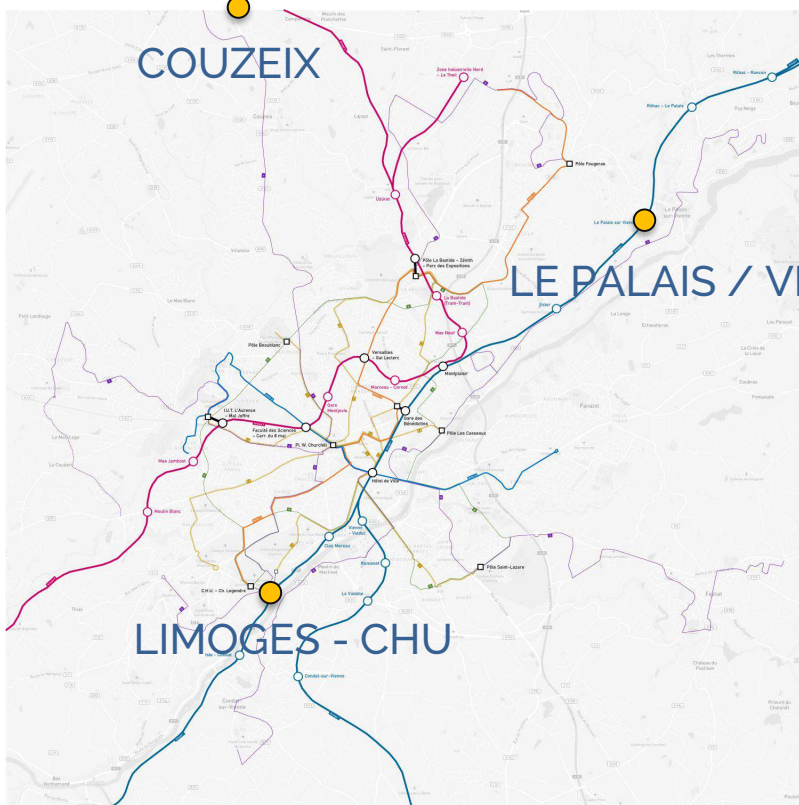
LE CONCOURS NATIONAL

Première Edition

Un Concours National – Haltes ferroviaires 2025-2026

SUR QUEL SUJET ?

- 3 sites parmi les haltes prioritaires



DESTINE A QUI ?

- Aux étudiants de master des cursus Architecture / Urbanismes / Paysage / Ingénierie et Transport
- Aux professionnels et jeunes agences de ces même domaines (- de 30 ans)

POUR FAIRE QUOI ?

- NEGOCIER : Rester dans le référencement et les actualités nationales autour des SERM
- ANTICIPER : Nourrir les réflexions locales en matière de stratégie urbaines (Moovéo, PLUI, etc.)
- DIFFUSER : Obtenir des éléments de communication autour du projet et le faire mieux connaître du grand public



// AG CHATAIGNERAIE // JUIN 2026 //



Calendrier du concours

Novembre 2025

Conventions et organisation
Lancement de l'appel à projet

Mars – Mai

Analyse, jurys et délibération
Sélection des trois lauréats

Automne 2026

Vote des visiteurs et remise des
prix du public lors de la clôture
de l'exposition

Novembre 2025 – Mars 2026

Inscription et participation au concours
Travail des équipes candidates
Communication sur la démarche

Septembre 2026

Exposition des projets
Annonces des Lauréats et remise
des prix lors de l'inauguration



// AG CHATAIGNERAIE // JUIN 2026 //



Contenu des projets pour chaque site

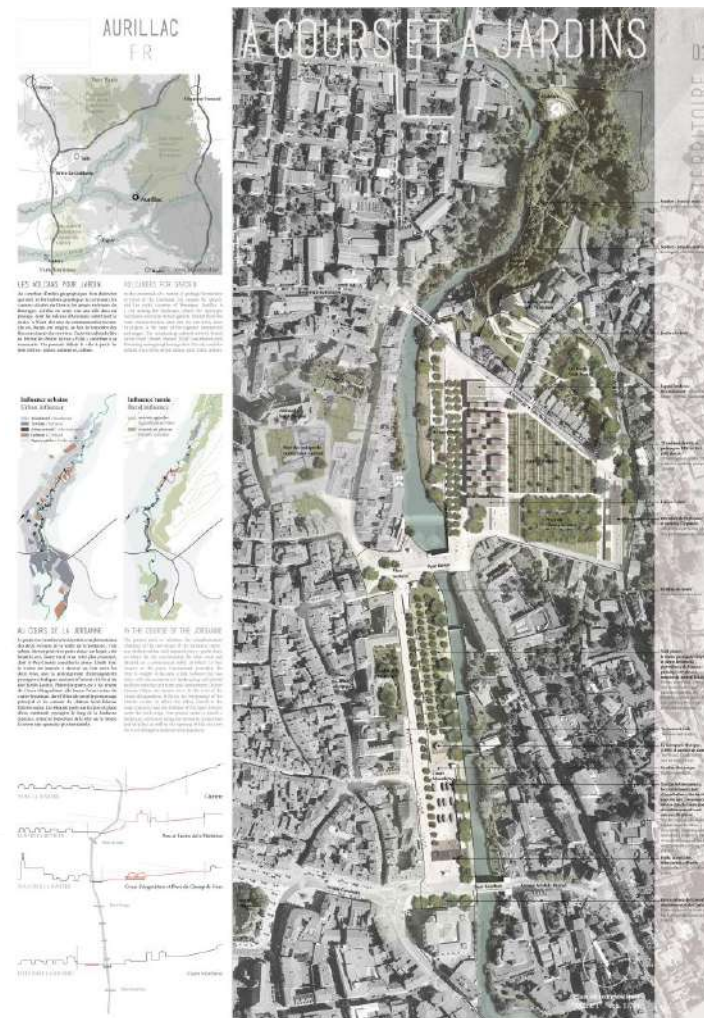
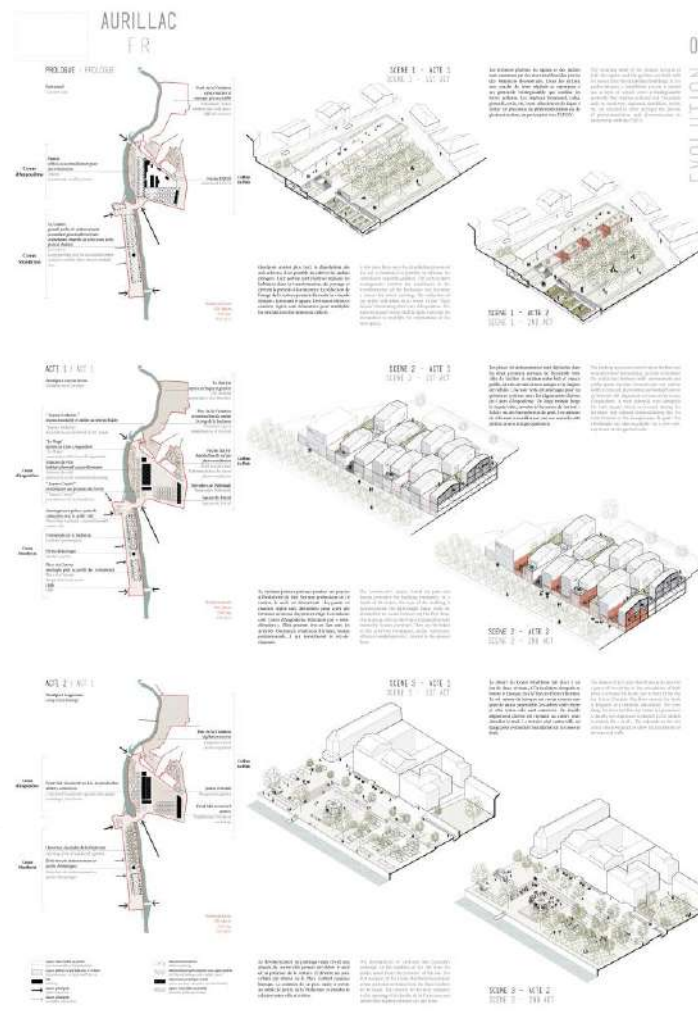
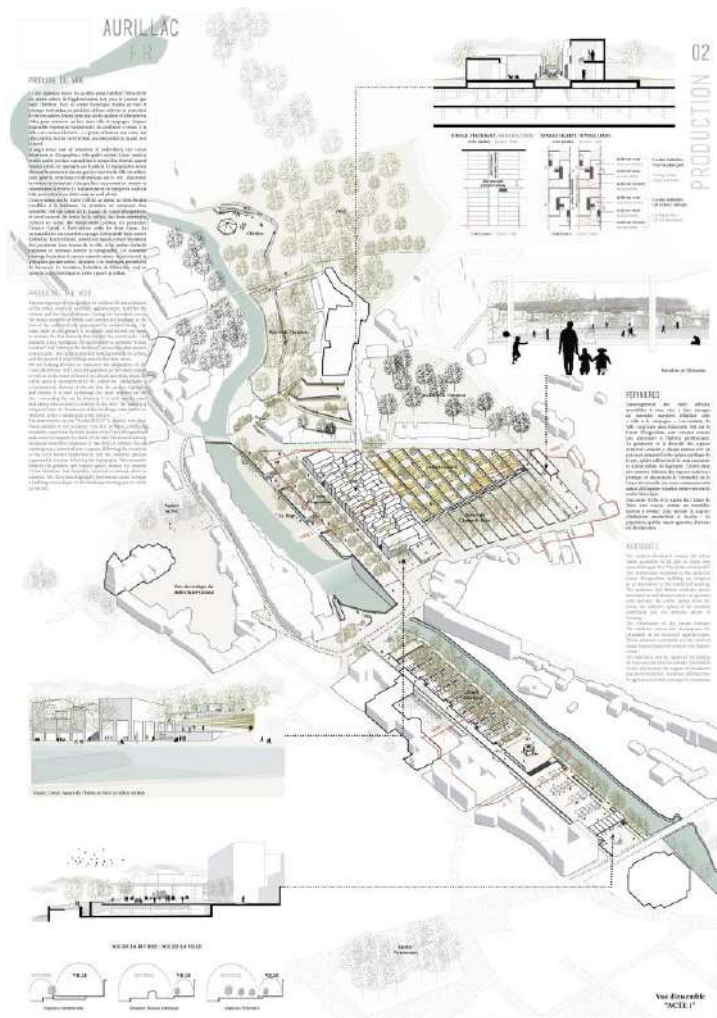
3

Planches par
équipe

1. Insertion urbaine et contextuelle

2. Architecture de la halte

3. Visuel du projet



Partenaires et composition du jury



RECOMPENSES

22 candidats / 30 places
Majorité de jeunes professionnels
En provenance de toute la France

Par site :
1 Lauréat
1 prix 2d
1 prix du public



EXPOSITION

Ensemble des candidatures valides
et éléments contextuels

POSTE DE DEPENSE	BASE	CONTRIBUTIONS MOYENNE	CONTRIBUTIONS OPTIMALES
_ PRIX LAUREAT SITE DE COUZEIX	1 ^{er} lauréat 3 000 € 2nd lauréat 1000 €	1er lauréat + 1000 € à + 2000 €	2 nd + 1000 € Création d'un 3 ^e prix + 1000 €
_ PRIX LAUREAT SITE DU PALAIS SUR VIENNE	1 ^{er} lauréat 3 000 € 2nd lauréat 1000 €	1er lauréat + 1000 € à + 2000 €	2 nd + 1000 € Création d'un 3 ^e prix + 1000 €
_ PRIX LAUREAT SITE DU CHU LIMOGES	1 ^{er} lauréat 3 000 € 2nd lauréat 1000 €	1er lauréat + 1000 € à + 2000 €	2 nd + 1000 € Création d'un 3 ^e prix + 1000 €
_ PRIX DU PUBLIC	1 000 € x3		
_ EXPOSITION, COMMUNICATION ET LOGISTIQUE DONT JURY	4 000 €	Prise en charge des frais de déplacement lauréats 500 €	Participation aux frais jury + qualité expositions et diffusion 1 500 €
TOTAL	19 000 €	+ 3000 € à + 6500 €	+ 7 500 €



// AG CHATAIGNERAIE// JUIN 2026 //



HALTE DE COUZEIX

1^{er} S3-11



2nd S3-17



HALTE DU PALAIS-SUR-VIENNE

1^{er} S2-20



2nd S2-24

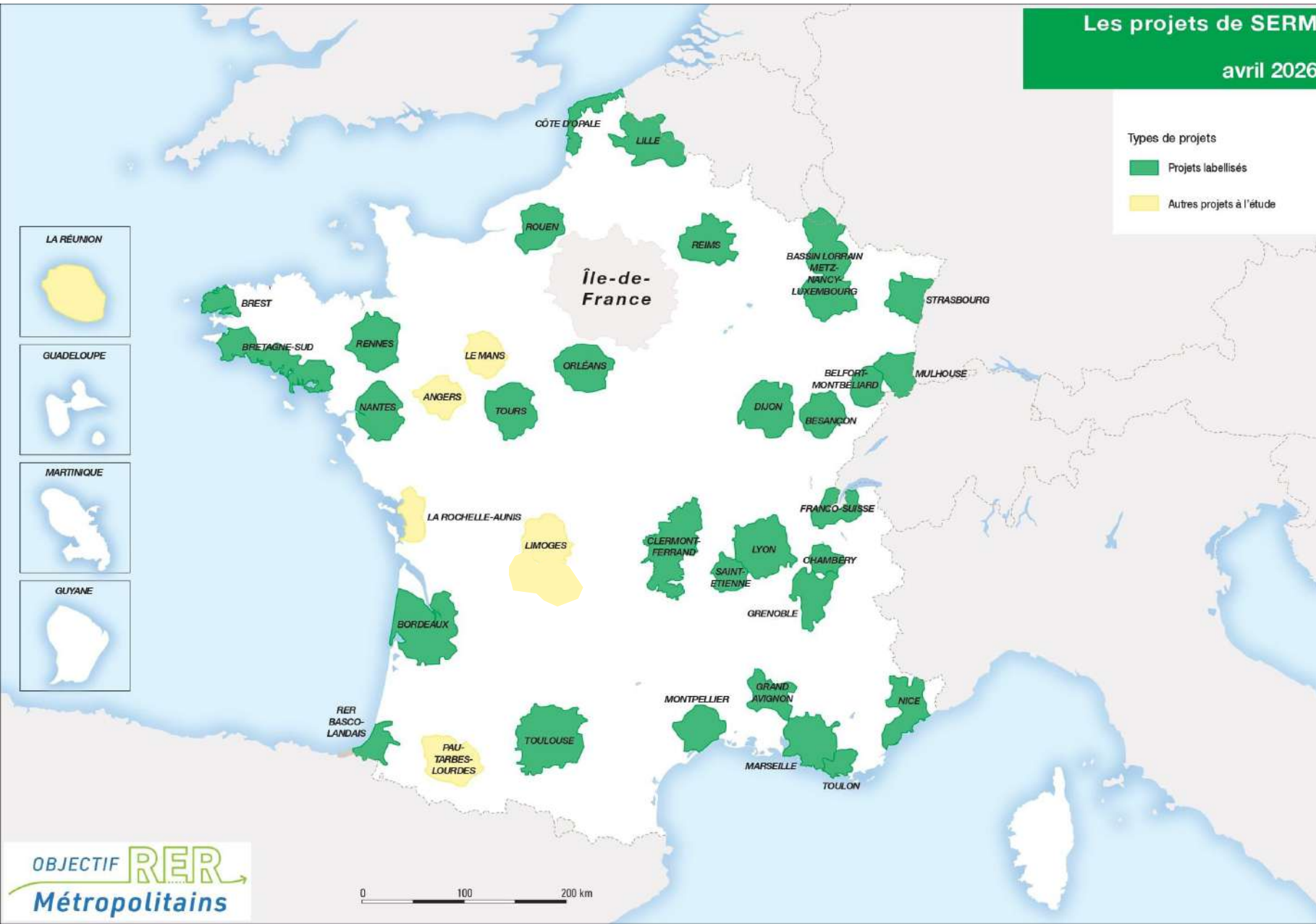
This architectural rendering depicts a modern building complex designed to blend with a natural hillside environment. The structure consists of several white, rectangular vertical columns connected by red metal walkways and platforms. The building is situated on a grassy slope, with a stone retaining wall visible in the foreground. In the background, a train is visible on a track, suggesting a proximity to public transit. The foreground shows a person walking a dog on a path, and the sky is filled with birds, creating a sense of a vibrant, integrated community space. An inset in the bottom right corner provides a technical architectural section drawing, showing the internal structure and the building's integration with the terrain.



LES OBJECTIFS DU MANDAT

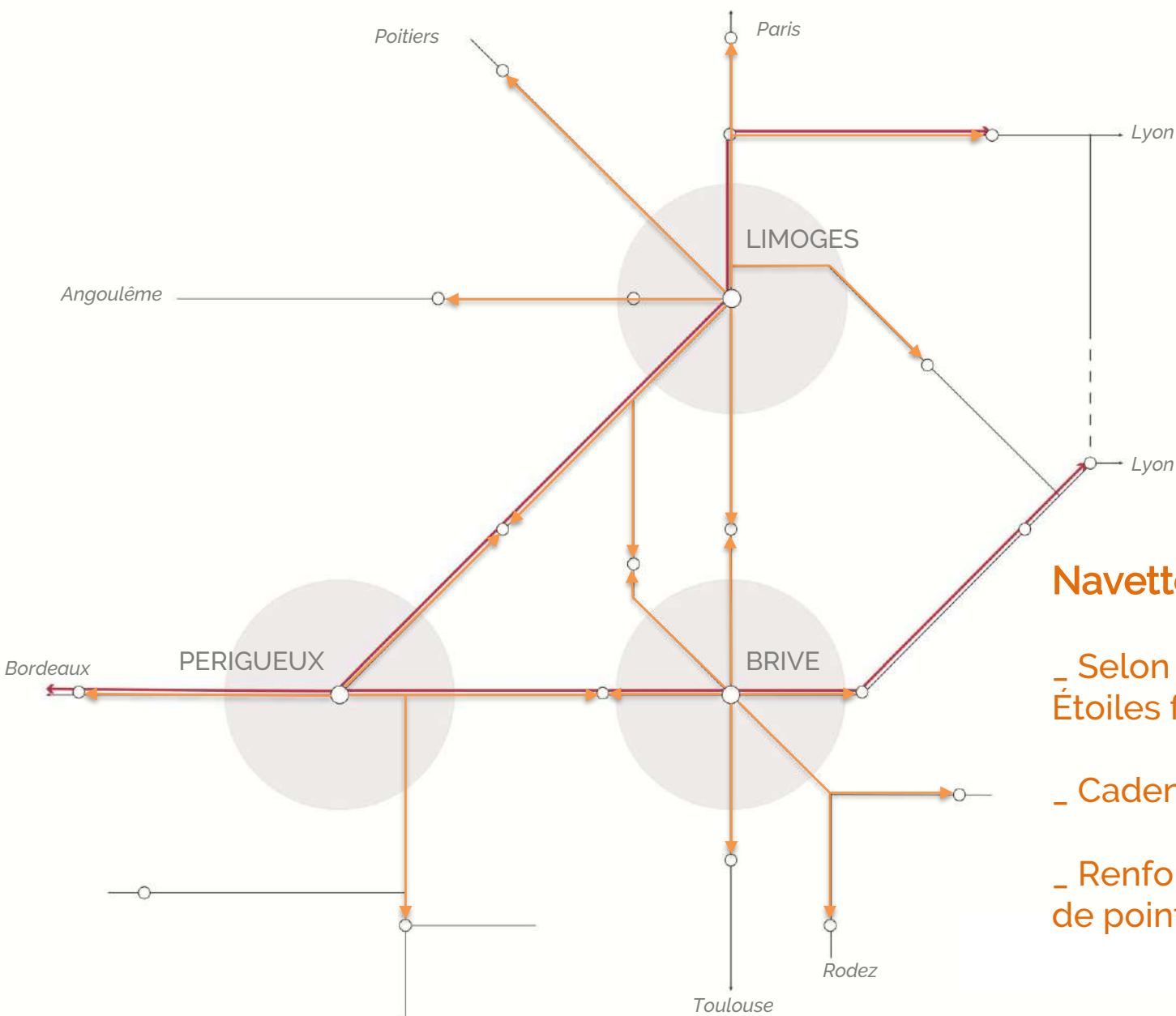
Une Stratégie Territoriale Commune

A – OBTENIR LA LABELLISATION SERM



- Lettre d'intention commune
- Convention multipartenaires (Etat – Région – Collectivités locales – Acteurs tiers)
- Organisation d'une gouvernance commune
- Fonds dédiés
- Etudes et mises en œuvre

B – DEFENDRE UNE CONVENTION TER FAVORABLE

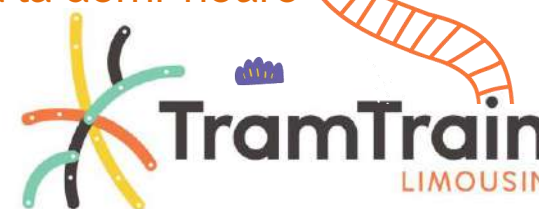


Trains Express Régionaux : Direct

- Guêret-Limoges-Bordeaux et Tulle-Brive-Bordeaux
- Coupe-Accroche en gare de Périgueux
- 3 AR (matin/midi/soir)
Tous les jours

Navettes Territoriales : Desserte fine

- _ Selon le schéma RER sur les trois Étoiles ferroviaires
- _ Cadencement à l'heure puis à la demi-heure
- _ Renforcement aux heures de pointe



C – EXPERIMENTER LE RESEAU EXPRESS RURAL (RER)

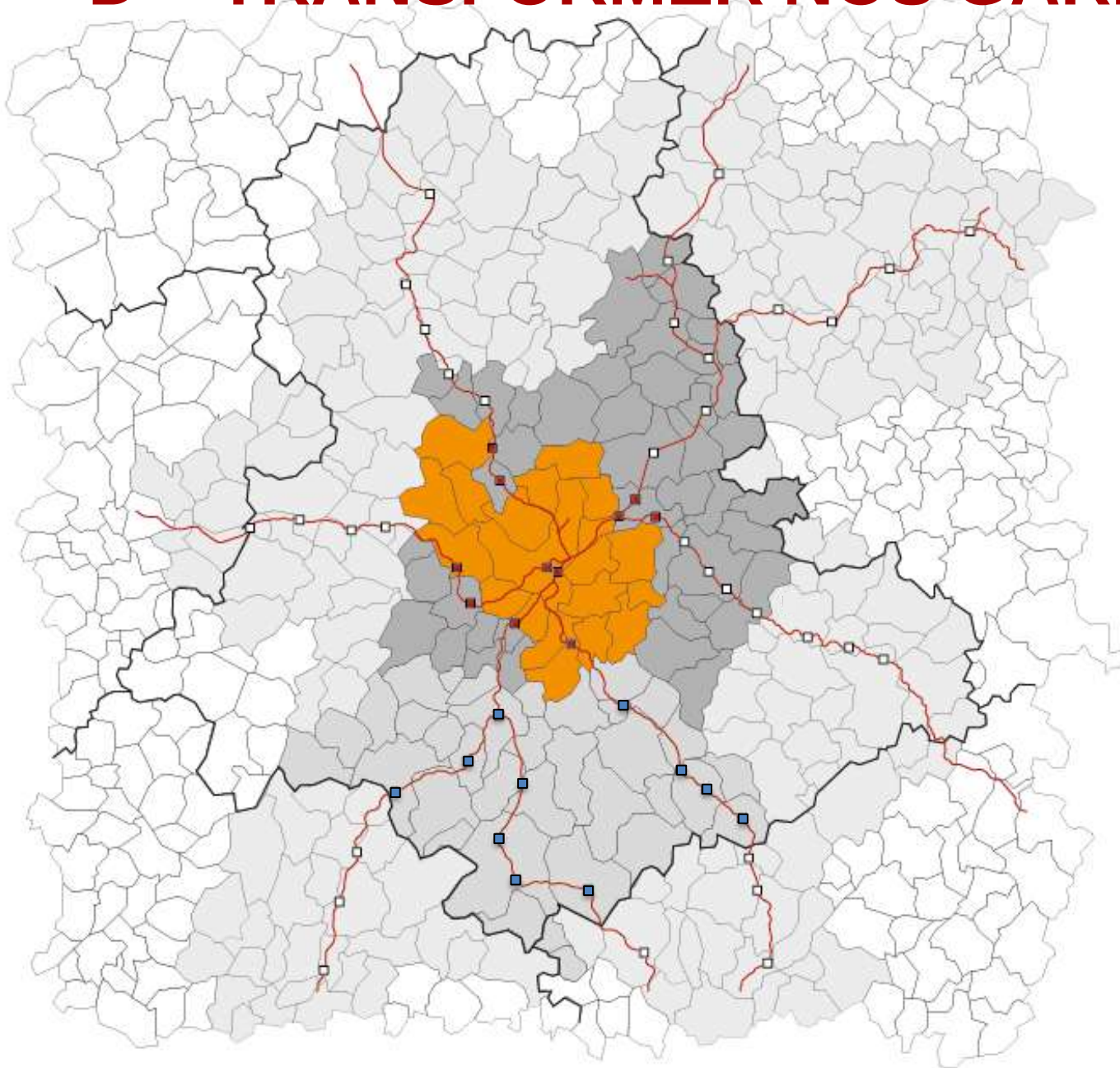


● - Mise en œuvre des Haltes Ferroviaires des CH- Limoges, Couzeix et Le Palais sur Vienne

— - Ouverture de la ligne T5 – 3^e ligne structurante avec le BHNS

● - Mise en œuvre des haltes complémentaires sur ce tronçon (Facultés de Sciences, IUT, Versailles-Leclerc, La Bastide, etc.)

D – TRANSFORMER NOS GARES EN HUB DE MOBILITES



- MOBILITES : Organiser les HUB de mobilité partir des gares existantes (réseaux TC, modes actifs, autres modes routiers)
- URBANISME : Adapter les PLUI et documents cadres en ce sens
- SOCIO-ECONOMIE : Planifier l'implantation de nouveaux habitats, activités, services autour de ces pôles
- TOURISME et RAYONNEMENT : Composer l'offre touristique en réseau selon des schémas de mobilités cohérents

- 13 Gares existantes de la Chataigneraie Limousine
- 26 Autres Gares existantes de l'étoile de Limoges
- 11 Gares existantes du secteur PLUI LM ou assimilé
- Communes de l'agglomération
- Communes du SCOT – Territoire SIEPAL
- Communes du COM de la Chataigneraie Limousine
- Communes du « Territoire ferroviaire » - Etoile de Limoges

MERCI

AU PLAISIR DE REPONDRE A VOS QUESTIONS



Collectif BSP
27 avenue Garibaldi – 87 000 Limoges
tramtrainlimousin@gmail.com
SIRET : 899009198700011



www.tramtrain-limousin.fr
facebook.com/bsp.fr

Adhésion via formulaire papier
Ou www.helloasso.com/associations/collectif-bsp